



COMMUNE D'AMBLENY

COMPTE RENDU / PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

Date de la convocation : 09 novembre 2021

Date d'affichage : 27 novembre 2021

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, Vigne Catherine, en séance publique, sous la présidence du maire, Jean-Marie BOUVIER

Présents : Jean-Marc BIONNE, premier adjoint, Caroline AURIBAUT, deuxième adjointe, Aurélie TOUZET, quatrième adjoint, Lisiane DESCAMPS, Sophie LAMARRE, Didier LEFEVRE, Anita LEQUEUX, Sylvie PUZYCKI, Serge TESTART et Adeline VOIRET.

Absents excusés : Dalila PARISOT
Florent GAGNARD et Alain BIGEY

Conseillers en exercice	14
Conseillers présents	11
Votants	11

Ordre du jour

- USEDA enfouissement réseaux Le Rollet ;
- Dispositif de signalement du Centre de Gestion ;
- Renouvellement d'adhésion au service prévention santé du Centre de Gestion ;
- Décision modificative n°2/2021 opération comptable non-valeur ;
- Subvention aux associations suite à la reprise des activités ;
- Rectification des membres de la commission liste électorale ;
- Actualisation des membres des comités consultatifs ;
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement exercice 2020 ;
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable exercice 2020 ;
- Tarifs 2022 ;
- Huis clos dossier social ;
- Questions diverses.

19 h, Monsieur le Maire, Jean-Marie BOUVIER ouvre la séance.

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de nommer **Madame Caroline AURIBAUT** secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT).

* Le conseil municipal accepte sa nomination, à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la réunion précédente
Pas d'observation

Compte rendu dernier conseil adopté à l'unanimité

Lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Maire qui déclare que pour les questions diverses deux questions par conseiller municipal.

USEDA enfouissement réseaux Le Rollet

Monsieur le Maire donne lecture du plan de financement, tous les documents fournis par l'USEDA ont été transmis avec la convocation.

Lisiane DESCAMPS fait remarquer que la commune de Saint-Bandry va profiter de ces travaux.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Dispositif de signalement du Centre de Gestion

Monsieur le Maire donne lecture du projet de la délibération, tous les documents fournis par celui-ci ont été transmis avec la convocation.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Renouvellement d'adhésion au service prévention santé du Centre de Gestion

Monsieur le Maire rappelle notre adhésion et donne lecture du projet de délibération, tous les documents fournis par le Centre de Gestion ont été transmis avec la convocation.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Décision Modificative N°2/2021 opération comptable non-valeur

Monsieur le Maire rappelle la délibération approuvant ces non-valeurs, il convient maintenant d'effectuer l'écriture comptable ; les sommes n'étant pas connues lors de l'élaboration du budget primitif il convient d'alimenter les articles à savoir article 6542 + 800 € et article 615221 – 800 € en section de fonctionnement.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Subventions aux associations suite à la reprise des activités

Monsieur le Maire donne la parole à Jean-Marc BIONNE qui a distribué un tableau ; il énumère les six associations concernées avec le montant alloué ou ajouté.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Rectification des membres de la commission liste électorale

Monsieur le Maire rappelle la précédente délibération avec la double nomination de Sophie LAMARRE ; Didier LEFEVRE est nommé à cette commission.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Lisiane DESCAMPS rappelle les lois concernant le fonctionnement de cette commission et en demande son application.

Lisiane DESCAMPS rappelle que la commission devra être réunie avant le 18 mars 2022 pour les prochaines élections.

Actualisation des membres des comités consultatifs

Monsieur le Maire donne la parole à Jean-Marc BIONNE qui annonce un nouveau membre pour les comités 2 et 5 Monsieur Thibault GOSSMANN

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement exercice 2020

Monsieur le Maire rappelle quelques points et demande à l'assemblée s'il y a des questions ; ce rapport étant annexé à la convocation

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable exercice 2020

Monsieur le Maire rappelle quelques points et demande à l'assemblée s'il y a des questions ; ce rapport étant annexé à la convocation

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Tarifs 2022

Monsieur le Maire énonce les différents tarifs ; Sophie LAMARRE souligne que ce sujet dépend de la commission finances et pose la question à Monsieur le Maire, pourquoi cette commission n'a pas été réunie.

Didier LEFEVRE demande à Monsieur le Maire de réunir cette commission pour pouvoir en délibérer ensuite.

Monsieur le Maire retire ce sujet à l'ordre du jour et convoquera la commission des finances.

Monsieur le Maire demande au public de sortir.

Huis clos dossier social

Monsieur le Maire donne la parole à Aurélie TOUZET qui annonce que la commission sociale réunie le 18 novembre a émis un avis favorable pour offrir aux enfants de Bruno ROBACHE, conseiller décédé cette année, l'achat de sa concession au cimetière pour une durée de 50 ans.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Questions diverses

Monsieur le Maire précise que le plan Vigipirate est toujours en action.

Monsieur le Maire informe qu'un marché de plein air débutera le 12 décembre sur la place de l'église.

Monsieur le Maire informe que l'opération « Brioches » a rapporté 1036.77€.

Sophie LAMARRE s'étonne de ne pas avoir reçu l'invitation à la cérémonie du 11 novembre

Jean-Marc BIONNE relate un dysfonctionnement dans l'envoi d'un courriel en sélectionnant Cci et l'introduction dans le corps du message de l'invitation. Le mode Cci ne sera plus sélectionné pour la transmission des invitations.

Sophie LAMARRE réitère ses observations à l'encontre des travaux de la maison 18 rue de la Tour, au cœur du village, à la vue de tous, sans déclaration et des travailleurs constamment sur le chantier.

Monsieur le Maire répond qu'un dossier d'urbanisme est en cours d'instruction, mais avec des pièces manquantes.

Didier LEFEVRE demande le nombre d'agent à l'Agence Postale Communale.

Monsieur le Maire répond toujours deux agents avec un nouvel agent début décembre.

Didier LEFEVRE réitère ses observations sur le stationnement des voitures, camionnette sur les terre-pleins à l'entrée de la rue Dantale.

Monsieur le Maire est d'accord sur la dangerosité de ces stationnements et a déjà appelé la brigade de gendarmerie.

Jean-Marc BIONNE mentionne que les gendarmes n'interviendront que si Monsieur le Maire établit un arrêté d'interdiction de stationner avec marquage au sol.

Caroline AURIBAUT demande combien de temps vont durer les réunions le vendredi matin organisées par la Communauté de Communes car les enfants sont pénalisés, l'activité dans la salle ce vendredi a été annulée.

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes aurait encore 2 ou 3 réunions pour le PLUi.

Adeline VOIRET annonce que la directrice de l'accueil de loisirs sera absente du 1^{er} au 17 décembre et demande à Monsieur le Maire pourquoi il ne proroge pas le contrat de sa remplaçante actuelle alors qu'elle détient tous les diplômes et aucun retour négatif des enfants et des enseignants. S'agit-il d'un problème personnel ? L'intérêt communautaire passe avant.

Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas de contact avec elle et qu'il ne signera pas de contrat pour cette remplaçante.

Adeline VOIRET réitère sa demande de prise de décision pour l'avenir de la santé, avec le départ en juin 2025 d'un de nos médecins généralistes ; plusieurs réunions se sont tenues pour évoquer des solutions dont une qui a recueillie l'intérêt de plusieurs membres ; mais sans délibération rapide au sein du conseil municipal des solutions disparaissent avec le temps et ce projet va devenir caduc.

Lisiane DESCAMPS demande le nombre de fermeture de classe et demande des explications sur le montant de la subvention allouée au comité d'animation

Jean-Marc BIONNE rappelle la somme de 2000 € pour l'année 2021 – 500 € début année + 1500 € aujourd'hui.

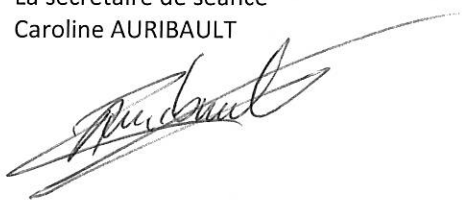
Jean-Marc BIONNE informe de la tenue d'une réunion sur la Santé le 17 décembre de 19h à 21h.

Monsieur le Maire annonce la fermeture d'une classe avec un cas Covid positif.

La séance est levée à 20h19.

La secrétaire de séance

Caroline AURIBAUT



Le Président de séance

Jean-Marie BOUVIER

